

## INFORMATION CONCERNANT L'AIDE AU PREMIER EQUIPEMENT :

La Région s'est engagée dans une politique de soutien aux familles en accordant une aide au premier équipement aux élèves des lycées professionnels bretons.

### Elèves bénéficiaires :

- Elèves des classes de secondes professionnelles Nature Jardin Paysage Forêt et aux nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> Aménagements Paysagers
- Elèves de CAP Fleuriste 1<sup>ère</sup> année

### Objectif :

↳ apporter une aide matérielle aux jeunes et aux familles pour l'acquisition du matériel nécessaire au suivi de la formation au sein d'un lycée professionnel breton

### Montant :

Elle est versée une fois par lycéen, quel que soit son parcours de formation. L'établissement reçoit une subvention du Conseil régional et se charge de l'achat groupé des 1<sup>ers</sup> équipements.

La principale nouveauté pour la rentrée 2022, réside dans l'instauration de trois nouveaux forfaits : 40 €, 170 €, 220 € en remplacement de ceux à 60€, 150€ et 180€. Le montant de l'aide est calculé en fonction du diplôme préparé, selon un barème voté par le Conseil régional de Bretagne.

### Matériel distribué à chaque élève à la rentrée :

Seconde professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt (paysage) :

- Chaussures de sécurité
- Tee-shirt, pantalon et veste de travail
- Gilet imperméable
- Gants de travail
- Sécateur et mètre
- Casque anti-bruit
- Niveau

Seconde professionnelle Productions Horticoles et Conseil Vente de produits de jardin :

- Chaussures de sécurité
- Tee-shirt, pantalon et veste de travail
- Gilet imperméable
- Gants de travail
- Epinette

CAP Fleuriste :

- Tee-shirt et tablier de travail
- Couteau, ciseaux et coupe tout
- Agrafeuse

### Participation des familles :

Une participation financière est demandée à chaque famille. **Un chèque de 30€ (libellé à l'ordre de l'Agent Comptable EPLEFPA Merdrignac) à fournir à la rentrée.** Sans cette participation, votre enfant ne pourra pas bénéficier du dispositif.

**Vous trouverez ci-joint une fiche à joindre impérativement avec le dossier à nous retourner, avec les tailles et la peinture de votre enfant.**